

Education. Le plan de reprise dans les écoles du Pays de L'Aigle

Education. Le plan de reprise dans les écoles du Pays de L'Aigle

Commune par commune, voici le plan de reprise dans les écoles du Pays de L'Aigle (Orne) à partir de mardi 12 mai.

Publié le 7 Mai 20 à 22:04



Les écoles du Pays de L'Aigle rouvrent à partir de mardi 12 mai (©Illustration Adobe Stock)

Jean Sellier, président de la Communauté de communes du Pays de L'Aigle (Cdc) a demandé à Jean-Guy Grandin, vice-président chargé des affaires scolaires, de préparer, en collaboration avec tous les services de l'Education Nationale, un plan de reprise dans l'ensemble des écoles du territoire à compter du 12 mai.

« Cette reprise ne peut être que progressive si l'on veut respecter le protocole sanitaire national d'accueil qui fixe des règles très contraignantes pour les enfants, les enseignants et nos personnels intercommunaux ».

Conformément à la circulaire du ministre de l'Education Nationale, « nous avons fait le choix, dans un premier temps, de faire rentrer prioritairement les élèves volontaires en Grande section, CP et CM2. Les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation, seront accueillis quel que soit leur niveau de scolarité dans leur école d'origine à partir du 12 mai ».

Les services de transport, de garderie et de restauration seront opérationnels.

L'élargissement déjà en réflexion

Jean Sellier dit comprendre « la déception de certains parents qui devront encore patienter quelques semaines avant que leurs enfants reprennent le chemin de l'école, mais nous voulons, en premier lieu,

assurer une sécurité maximale aux enfants qui nous sont confiés. Le service scolaire travaille déjà à l'élargissement de l'accueil dans nos écoles à compter du 2 juin prochain ».

Sur le plan pratique, seuls les parents ayant été autorisés à remettre leurs enfants à l'école pourront bénéficier de l'accueil le 12 mai. Ces derniers seront tous contactés par mail ou par téléphone par les directeurs d'école.

« Je tiens à rassurer tous les parents et à les informer que la collectivité met tout en œuvre pour que cette première étape soit pleinement réussie ».

La reprise école par école

Niveaux accueillis le 12 mai et, entre parenthèse, niveaux accueillis le 14 mai.

Aube, Grande Section, CP, CM2

Crulai, CM2

Ecorcei, CP

Les Aspres, Grande Section

L'Aigle la Ribambelle, Grande Section

L'Aigle Galleron, Grande Section

L'Aigle Mazeline, CP, ULIS (CE1)

L'Aigle Victor-Hugo, CP, CM2, ULIS

St-Michel-Tuboeuf, Grande Section

Chandai, CP

St-Ouen-sur-Iton, CM2

Rai, Grande Section, CP, CM2

St-Sulpice-sur-Risle, Grande Section

St-Martin-d'Ecublei, CP

St-Symphorien-des-Bruyères, CM2

Gauville, CM2

St-Evroult-ND-du-Bois, Grande Section, CP

La Ferté-Fresnel, Grande Section, CP

Glos-la-Ferrière, CM2

Villers-en-Ouche, Grande Section, CP, CE1 (CM1 et CM2)

Moulins-la-Marche, Grande Section, CP, CM2